

Ville de LA TRINITE

Service des marchés publics

06340 LA TRINITE

Téléphone : 04 93 27 64 09 & Télécopieur : 04 93 54 90 91

Adresse Internet (URL) : <http://www.ville-de-la-trinite.fr>



VILLE DE
LA TRINITE

ACCORD CADRE DE SERVICE

Marché Public de Services

**PROCEDURE ADAPTÉE PASSÉE EN APPLICATION
DES ARTICLES L.2123-1 et R.2123-1-1° DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE 2021**

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet de l'accord-cadre:

**ENLEVEMENT, MISE EN FOURRIERE, RESTITUTION, ALIENATION OU
DESTRUCTION DE VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR EN INFRACTION OU
ABANDONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LA TRINITE**

Cadre réservé à la collectivité :

N° de l'accord-cadre :	2021-03
Titulaire :	
Montant de l'accord-cadre :	Mont annuel maximum 18000€ HT
Date de notification de l'accord-cadre :	

La forme de l'accord cadre est conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Service habilité à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-60 du Code de la commande publique :

Direction des Finances et Commande Publique Tél. 04 93 27 64 00

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Comptable Public de Cagne sur Mer

Paiements :

- Sur budget principal de la Ville

-

ARTICLE PREMIER – ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET OBJET DU MARCHÉ

CONTRACTANT UNIQUE

Je soussigné, M
Agissant au nom et pour le compte de la Société :
(Intitulé complet et forme juridique)
Adresse du siège social :
.....
.....
N° d'identification SIRET :
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
Adresse de l'établissement exécutant le marché (si celle-ci est différente du siège social) :
.....
.....
Adresse courriel :
Numéro de téléphone :
Numéro de télécopie :



Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et du cahier des clauses technique particulières (C.C.T.P) et des documents qui y sont mentionnés ;
Après avoir fourni les pièces prévues aux articles R2143-3 à R2144-7 du Code de la commande publique,
Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessous, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation (R.C.).

CONTRACTANTS GROUPEMENTS

Groupement

Les cocontractants désignés ci-dessous sont groupés de manière (cocher la case correspondante) :

Solidaire

ou

Conjointe : en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

(bien inscrire en A le mandataire du groupement)

A. Co-traitant mandataire (cotraitant 1),

Fonction dans le groupement :

Je soussigné, M.

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse du siège social :

numéro SIREN :

Adresse de l'établissement exécutant le marché (si celle-ci est différente du siège social) :

Numéro SIRET

Adresse courriel :

numéro de téléphone :

numéro de télécopie :

B. Deuxième cotraitant

Fonction dans le groupement :

Je soussigné, M.

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse du siège social :

numéro SIREN : Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Adresse de l'établissement exécutant le marché (si celle-ci est différente du siège social) :

numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

numéro de téléphone :

C. Troisième cotraitant

Fonction dans le groupement :

Je soussigné, M.

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse du siège social :

numéro SIREN : Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Adresse de l'établissement exécutant le marché (si celle-ci est différente du siège social) :

numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

numéro de téléphone :



Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés ;

Après avoir fourni les pièces prévues aux articles R2143-3 à R2144-7 du Code de la commande publique,

Nous nous engageons ou j'engage le groupement dont je suis le mandataire sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessous, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies (*).

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation (R.C.).

(*) Rayez la mention inutile

OBJET DE L'ACCORD-CADRE :

Le présent accord-cadre a pour objet : Opérations de mise en fourrière pour la Ville de La Trinité

Le présent accord-cadre comporte un lot unique.

ARTICLE 2 – PRIX

2.1 Détermination du Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires renseignés par le candidat.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais y afférents.

En plus des bons de commande passés sur la base des prix du bordereau des prix unitaires, la Ville pourra demander au titulaire la fourniture de devis pour toutes autres prestations directement liées à l'objet du marché et qui ne seraient pas prévues dans le BPU.

Le présent accord-cadre monoattributaire à bons de commandes est passé sans minimum et avec un maximum de 18 000 euros H.T par an.

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.2 Prestations sous-traitées désignées au marché

2.2.1 Sous-traitance présentée avec l'offre

- L'annexe au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

- Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

- Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est deEUROS .TTC.

2.2.2 Sous-traitance envisagée au cours de l'exécution du marché

- En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution du marché leur acceptation à la personne publique ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature de la prestation	Montant HT	Taux TVA soit	Total TTC
euroeuroeuro

ARTICLE 3 – DURÉE DE L'ACCORD-CADRE ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le délai d'exécution du présent accord-cadre est d'une année à compter du 1^{er} Aout 2021 ou de sa date de notification si cette dernière est postérieure au 1^{er} Aout 2021.

Il est reconductible trois fois pour une durée d'une année à chaque fois conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera précisé dans ce dernier.

ARTICLE 4 – PAIEMENTS

Rappel de l'article 12-1-2 du CCAG-FCS : « en cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur un compte unique, géré par le mandataire du groupement ».

Candidat unique ou groupement solidaire:

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après (joindre également un RIB) :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro : Clé RIB :
Banque :
Code banque : Code guichet :

Groupement conjoint:

Pour les équipes constituées en groupement conjoint, le candidat doit remplir le tableau ci-dessous répartissant les prestations et les enveloppes financières correspondantes entre les co-traitants et fournir un RIB de chacun des membres du groupement.

LIBELLE DES PRESTATIONS	MANDATAIRE Part du marché	CO-TRAITANT 2 Part du marché	CO-TRAITANT 3 Part du marché
TOTAL GLOBAL			

Toutefois, le Pouvoir Adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

ARTICLE 5 – AVANCE - NANTISSEMENT/ CESSIION DE CRÉANCES**5.1 Avance**

Je (nous) :

- accepte (acceptons) de percevoir l'avance prévue à l'article 6.2 du C.C.A.P ;
- refuse (refusons) de percevoir l'avance prévue à l'article 6.2 du C.C.A.P.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

En cas d'absence d'indication dans l'une des cases ci-dessus ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera qu'il s'agit d'un refus de bénéficier d'une éventuelle avance forfaitaire.

L'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande prévue à l'article R2191-36 du Code de la commande publique. Si les deux parties en sont d'accord, cette garantie à première demande pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

5.2 Nantissement ou cession de créance**CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCE**

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la Loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises.

en ce qui concerne la partie des prestations évaluées à :

..... Euros T.T.C.
(somme en lettres)

et devant être exécutées par
(nom et raison sociale)

A

Le

Le représentant légal du Pouvoir Adjudicateur

Fait en un seul original

A le.....

Le candidat,
(cachet et signature)

PARTIE RÉSERVÉE À LA PERSONNE PUBLIQUE

Décision autorisant la signature de l'accord-cadre :

Décision du maire en date du

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

À La Trinité, le

Le Maire,

Date d'effet de l'accord-cadre

- L'avis de réception postal de la notification de l'accord-cadre a été signé le par l'entrepreneur destinataire.

- Le présent accord-cadre a été notifié contre récépissé le

**ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT RELATIVE A LA PRÉSENTATION D'UN
SOUS-TRAITANT OU ACTE SPÉCIAL**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur
DC4**

■ Désignation du pouvoir adjudicateur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

**VILLE DE LA TRINITE
19, rue Hôtel de Ville
06340 LA TRINITE**

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-60 du Code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur le MAIRE

**B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.
DC4**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

Enlèvement, mise en fourrière, restitution, aliénation ou destruction de véhicules terrestres à moteur en infraction ou abandonnés sur le territoire de la Ville de La Trinité

**C - Objet de la déclaration du sous-traitant.
DC4**

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

**D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
DC4**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

**E - Identification du sous-traitant.
DC4**

■ Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R.2193-10 du code de la commande publique) :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées. **DC4**

■ **Nature des prestations sous-traitées :**

■ Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- Taux de la TVA :
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

■ **Modalités de variation des prix :**

G - Conditions de paiement. **DC4**

■ Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : NON

OUI

(Cocher la case correspondante.)

H - Capacités du sous-traitant. DC4

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant. DC4

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) **Condamnation définitive :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) **Lutte contre le travail illégal :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué

spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.**DC4**

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 135 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article R.2191-46 du code de la commande publique qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.**DC4**

A _____, le _____ A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A _____, le _____

Le représentant du pouvoir adjudicateur :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____ , le